
Ordre du jour

Cadre de vie : prévention et sécurité

En présence de :

- François DAGNAUD, Maire du 19e arrondissement
- Jérôme AMORY, adjoint au Maire chargé de la prévention et de la sécurité
- Séverine GUY, adjointe au Maire chargée des affaires sociales, de la santé, de la prévention de la toxicomanie et de la lutte contre les exclusions
- Bénédicte MARGENET-BAUDRY, Commissaire du 19e arrondissement
- Direction de la Prévention, Sécurité et Protection de la Ville de Paris
- Isabelle JEANNES, cheffe de projet de la Mission Métropolitaine de prévention des conduites à risques, et José MATOS, chef de service au CAARUD Gaïa
- Les représentant.e.s des bailleurs Paris Habitat, I3F, Efidis, RIVP
- Le GPIS (Groupement Parisien Inter-Bailleurs de Surveillance)
- Le club de prévention le GRAJAR, et le centre social et culturel Rosa Parks

(Fanny GAILLANNE, déléguée du Maire pour ce Conseil de quartier, est excusée.)

Introduction

François DAGNAUD : Cette réunion fait suite à la précédente réunion publique de ce Conseil de quartier, lors de laquelle les problématiques de sécurité et de prévention (notamment contre la toxicomanie) ont été présentes dans les échanges.

Lors de cette dernière réunion publique, nous avons discuté de la présence du campement de migrants qui a duré plusieurs semaines, quai du Lot et quai de l'Allier. Depuis, une opération de mise à l'abri a eu lieu le 30 mai : la Ville de Paris et les associations ont obtenu de l'Etat que tous les réfugiés présents bénéficient d'une mise à l'abri d'urgence, et ce quelle que soit leur situation administrative. Le prochain enjeu pour les habitants, c'est la mise en place d'une dynamique positive d'aménagement et d'animation de l'espace public. Ils travaillent actuellement avec les services de la Ville pour installer des agrès sportifs, une mini aire de jeux pour les enfants, et préparer l'arrivée d'une péniche culturelle quai du Lot.

Pour les questions spécifiques concernant les relations avec votre bailleur social, plusieurs représentants sont présents ce soir, n'hésitez pas à leur en parler directement à la fin de la réunion. Par ailleurs, sachez que nous avons créé avec Colombe Brossel (conseillère déléguée chargée de l'habitat) le Conseil de Local de la Vie Locative, afin de traiter les problèmes rencontrés par les locataires avec leurs bailleurs sociaux.



Intervention de Bénédicte MARGENET-BAUDRY, Commissaire du 19^e

Ce quartier, dans lequel la Ville a beaucoup investi, est un nouveau secteur qui s'inscrit dans des problématiques de délinquance communes à d'autres quartiers de la métropole parisienne.

Les chiffres de la police se basent sur les plaintes déposées, les faits constatés, les gardes à vue effectuées. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, nous constatons une augmentation de la délinquance – pas seulement sur ce quartier, mais sur l'ensemble de l'arrondissement. La délinquance sur ce quartier représente 4-5% de la délinquance générale sur le 19^e.

Principaux délits constatés sur le quartier : atteintes aux biens, cambriolages, « vols-roulottes ». Autres difficultés : les agressions. A notre connaissance, les auteurs n'habitent pas le quartier. Deux vols à main armée ont eu lieu sur l'ensemble des commerces du secteur.

Le commissariat a mis en place la Cellule d'Écoute et de Traitement des Doléances. Elle offre aux habitants du 19^e un point d'entrée simple et direct pour signaler des problèmes récurrents d'insécurité ou de nuisances qui nécessiteraient une action du Commissariat. Le recours à cette cellule doit être distingué des demandes d'interventions immédiates qui passent soit par le n°17 pour les demandes urgentes, soit par le standard du Commissariat pour les autres (34 30). Elle travaille directement avec le Commissaire Central, définit et lance la mise en œuvre des actions nécessaires au traitement des problématiques signalées et assure un suivi avec les habitants concernés.

Nous travaillons en partenariat avec différents acteurs : centre commercial le Parks, bailleurs sociaux, commerçants, RATP et SNCF... Travail conjoint avec la Direction de la Prévention, Sécurité et Protection de la Ville pour être le plus présents possible sur le quartier, ce n'est jamais suffisant mais nous essayons.

Questions/ remarques

- *Que savez-vous du braquage à main armée qui a eu lieu sur mon palier, au 215 boulevard Macdonald, il y a quelques semaines ?*

Bénédicte MARGENET-BAUDRY : L'auteur a été interpellé, l'affaire est entre les mains de la justice. Il s'agissait d'un braquage particulier, l'auteur était connu et l'arme factice.

- *J'habite au 177 bd Macdonald, et je rencontre des problèmes de nuisances sonores avec le CROUS depuis 2 ans.*

Bénédicte MARGENET-BAUDRY : Nous allons en discuter ensemble afin que nous puissions agir au mieux.

- *Quid de la sécurisation des parkings ?*

Le problème, signalé, vient du système de sécurité incendie (évacuation PMR), qui permet d'accéder à certains immeubles à partir des parkings. Un audit est actuellement en cours afin de trouver une alternative à ce système d'évacuation.

- *J'ai l'impression que les agents du GPIS entretiennent de trop bonnes relations avec les voyous du quartier.*

GPIS : Je vous assure que mes agents font leur travail. Il y a eu 16 blessés parmi mes équipes dernièrement. Rue Emile Bollaert, 43 rondes ont été effectuées sur les 3 derniers mois.

- *Les habitants de la rue Emile Bollaert se sentent délaissés. Il y a eu une confrontation entre jeunes il y a quelques jours.*

François DAGNAUD : Au départ, le quartier Emile Bollaert/Claude Bernard (qui existe depuis 20 ans) était éloigné du reste du 19^e. Nous avons longtemps travaillé avec des acteurs tels que l'association

EACB, le centre social, ou encore la RIVP afin de faire le lien entre cet ancien quartier et le nouveau quartier Rosa Parks. Il s'agit d'un quartier que nous souhaitons construire ensemble.

Bénédicte MARGENET-BAUDRY : Se regrouper sur la voie publique ne constitue pas un délit. Nous intervenons quand la loi nous le permet, mais il est important que les victimes de délit portent plainte.

David, du club de prévention le GRAJAR : Les éducateurs spécialisés du Grajar sont présents sur la rue Emile Bollaert. Je côtoie 250 jeunes, pour qui je suis devenu un référent, et nous avons organisé une quarantaine de séjours avec eux depuis 4 ans. Nos premiers partenaires sont les adultes du quartier, et le centre social et l'association EACB sont également présents sur le quartier pour travailler avec les jeunes.

- *Concernant les problèmes avec les jeunes, je pense que c'est notamment auprès des parents qu'il faut travailler, leur apporter un accompagnement dans l'éducation de leur enfant. Dans cet objectif, il serait intéressant de créer une association de parents.*
- *Il y a plus de problèmes de sécurité qu'avant, notamment en termes de prostitution ; j'ai l'impression que la présence policière est moins importante. Nous n'avons par ailleurs plus de City Scoot dans le quartier. Les classes moyennes risquent de partir.*

Bénédicte MARGENET-BAUDRY : La situation a changé concernant la prostitution car la législation a changé il y a 2 ans : c'est maintenant plus compliqué pour la police d'intervenir car c'est le client que nous devons interpeller, et non la prostituée. Il est important que vous nous fassiez remonter les faits que vous constatez.

François DAGNAUD : Tout le monde est le bienvenu dans le 19^e. Je ne suis pas le maire qui mènera une chasse aux pauvres dans notre arrondissement. Nous avons été très volontaristes sur la mixité sociale, mais c'est la préfecture qui attribue la majorité du logement social, sans tenir compte des réalités.

- *Directeur du centre commercial le Parks : j'atteste du gros travail de présence réalisée par la police et la DPSP sur le Parks.*

Prévention de la toxicomanie

Le constat est fait d'une recrudescence de l'usage de drogue sur l'espace public dans ce secteur ainsi que dans celui de Stalingrad, suite au récent démantèlement de la « colline du crack » à la Chapelle (l'épicentre de la toxicomanie reste sur les lignes 4 et 12 du métro).

C'est un sujet compliqué, car pour que la police interpelle ces personnes, il doit s'agir d'une situation de flagrant délit. S'ils déambulent simplement dans la rue, la police ne peut pas intervenir car la seule présence sur l'espace public n'est pas un délit.

Isabelle JEANNES est cheffe de projet de la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques, qui travaille avec des associations sur la prise en charge de personnes souffrant de toxicomanie, en complément du travail effectué par les forces de police. Elle est accompagnée de José MATOS, chef de Service du CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues) Gaïa Paris, association issue de Médecins du Monde.

Une convention lie Gaïa Paris avec la SNCF sur le secteur St Lazare - Gare du Nord - Rosa Parks, et des interventions (maraudes) de l'antenne mobile du CAARUD ont lieu dans le 19^e et 18^e (Stalingrad, Porte de la Chapelle, etc.). Le travail de ces structures consiste à aller à l'encontre des toxicomanes sur le terrain pour tenter de les prendre en charge.

François DAGNAUD : Nous manquons de moyens, de structures d'accueil et d'hébergement, pour pouvoir favoriser une meilleure prise en charge de ces personnes. Avec les maires des 10^e et 18^e arrondissements, nous avons adressé un courrier à la M^{me} BUZYN, ministre des solidarités et de la santé, afin d'appeler l'Etat à prendre davantage en considération l'évolution, le nombre et la diversité des usagers de drogues

présents dans le Nord-est parisien, et à déployer de nouveaux moyens pour leur prise en charge médico-sociale.



Conclusion

Jérôme AMORY : La Commissaire fait du mieux qu'elle peut avec les moyens qui sont les siens. Nous n'avons jamais eu aussi peu de policiers à Paris (mais nous restons mieux dotés que nos voisins), et le Préfet de police nous a annoncé que les commissariats auraient de moins en moins de moyens en 2018. Nous allons accueillir de nouveaux policiers, mais à la fin de l'année.

François DAGNAUD : Je suis à l'écoute de ce qui ne va pas, mais aussi du positif. Il s'agit d'un quartier qui connaît de bonnes énergies. Je porterai par exemple la demande de nombreux habitants, qui est la présence d'un marché en plein air.

Leila, habitante et membre du Conseil de quartier : Nous aussi, habitants, nous avons un rôle à jouer. Il y a du monde ce soir, c'est très bien. Néanmoins c'est dommage que ce soit seulement pour des thématiques comme celle de la sécurité, et qu'il y ait moins d'habitants présents lors des autres réunions publiques ou événements de quartier que nous organisons. La sécurité d'un quartier se fait également par son animation ; il est donc important que nous aussi habitants nous nous investissions sur la vie collective de notre quartier.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr
Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#)
Twitter : [monquartier19](#)

